



JUILLET 2014

## L'ÉDITO DU MAIRE :

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

**Le nouveau conseil municipal** a été installé le vendredi 28 mars 2014. Des choix ont été faits sur les professions, les connaissances, les disponibilités des futurs élus en fonction des compétences à assumer dans la commune, voire dans la communauté de communes. Il est vrai que toutes les professions ne sont pas représentées mais nous en assumons l'entière responsabilité. Le milieu agricole sera représenté dans diverses instances ; des personnes dites « compétentes » seront associées dans des commissions (c'est en cours) ; les responsables d'entreprises (ou leur conjoint) ne peuvent être « juge et partie » ; et enfin, si le besoin s'en faisait sentir, nous saurions solliciter des habitants du territoire.

Les années se suivent et se ressemblent dans la complexité grandissante des lois et règlements. Les normes sont de plus en plus contraignantes, imposées aux collectivités locales, opposables à l'ensemble des organismes territoriaux, voire aux populations. **Les annonces sur la réorganisation des collectivités territoriales** se multiplient à grands coups de publicités politiciennes plus ou moins organisées, non étudiées en profondeur, sans aucune étude financière sur les économies ou augmentations dans lesdites structures. Vouloir augmenter la population des communautés de communes en regroupant des territoires de plaine ou de montagne, de villes ou de campagnes, de géographie et de topologie différentes, conduira à la perte de notre autonomie, de notre identité territoriale. Il nous semble important de laisser le choix aux élus de proximité de choisir en fonction de l'historique local, des populations concernées, des bassins de vie, des besoins exprimés par la population,....

De même, **les dotations aux collectivités locales** sont en baisse constante et cela doit perdurer. Comment faire travailler artisans, TPE ou PME, si nous ne pouvons pas investir ?? Comment conserver les emplois sur nos territoires dans ces conditions ?? Les compétences de l'Etat nous sont systématiquement transférées sans aucune compensation, comme l'urbanisme actuellement. Il nous faut assumer toutes ces contraintes avec des personnels qui doivent se former continuellement, tout en limitant les charges de fonctionnement. Mais cela nous conduira inéluctablement à l'augmentation des impôts locaux. La population est de plus en plus exigeante, il nous faudra faire des choix ; Le « tout, tout de suite » n'est plus possible.

Dans un autre registre, **le Corps des Sapeurs-Pompiers** est en difficulté de recrutement. Les interventions en « secours à personne » se multiplient. Les victimes se plaignent parfois d'une attente trop longue. Pourtant les personnels du Centre de Première Intervention font le maximum, tout comme ceux des Centres de Secours ou du SAMU. En 2013, 3 pompiers ont pris une retraite amplement méritée ; 3 autres se sont mis en disponibilité pour des raisons tout à fait compréhensibles. Il ne reste que 12 personnes au C.P.I. pour couvrir un vaste territoire.

Si vous voulez aider votre prochain, si vous voulez vous engager dans un devoir citoyen et solidaire, si vous voulez des renseignements sur le fonctionnement du CPI ; n'hésitez pas à contacter le Chef de corps Alexandre MENAGER, les autres sapeurs-pompiers, la mairie. **Une journée « portes ouvertes » de démonstrations, de simulations d'interventions sera organisée le samedi 20 septembre 2014.**

**Le nouveau permis de construire déposé par « Bourg Habitat »** pour la construction de 16 logements aidés, au cœur du village, a été accepté par les services instructeurs de la DDT et par la commune. Cependant 2 personnes s'opposent systématiquement à la construction alors que plusieurs habitants de St Martin ont déposé des demandes. La place de la salle des fêtes doit être entièrement réaménagée ; un dossier de demande de subvention a été déposé au Conseil Général. La construction de logements « dits sociaux » est une obligation réglementaire, nous ne pouvons passer outre. Espérons que la raison l'emporte sur les intérêts particuliers.

La présente « Lettre Info » vous apportera de nombreuses informations.

Soyez assurés de notre soutien, de notre engagement pour la commune et la communauté de communes.

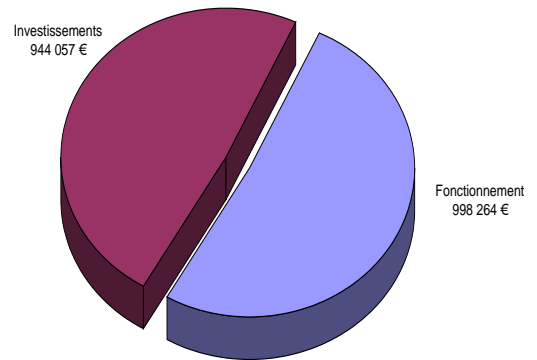
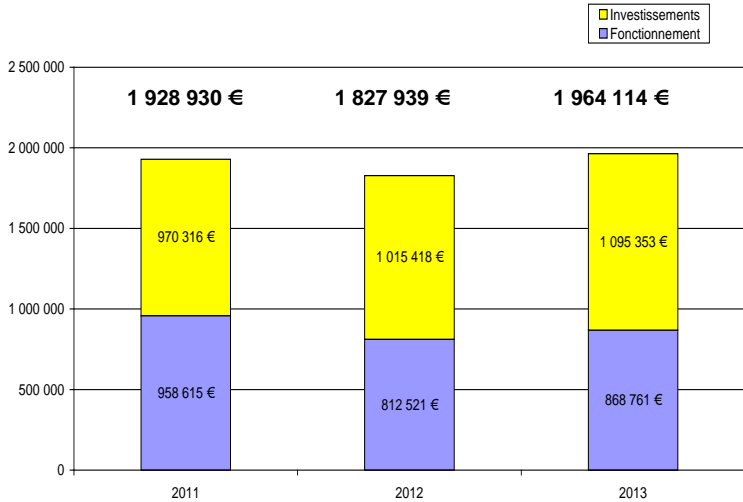
Laurent PAUCOD

# Bilan Budgétaire 2013

## Budget de la Commune sur 3 ans : Investissements et Fonctionnement

## Budget 2013 : Investissements et Fonctionnement

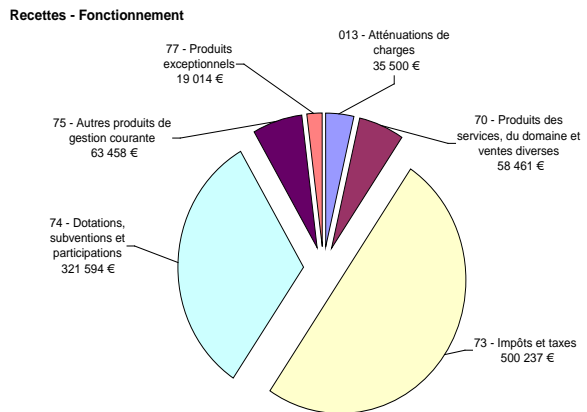
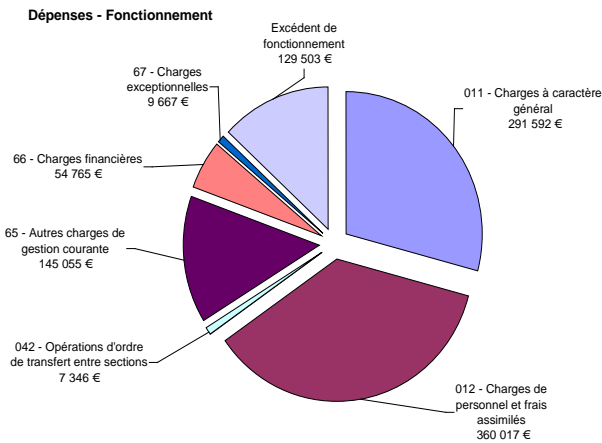
Historique budgétaire sur 3 ans



### Budget de Fonctionnement 2013

Dépenses : 998 264 €

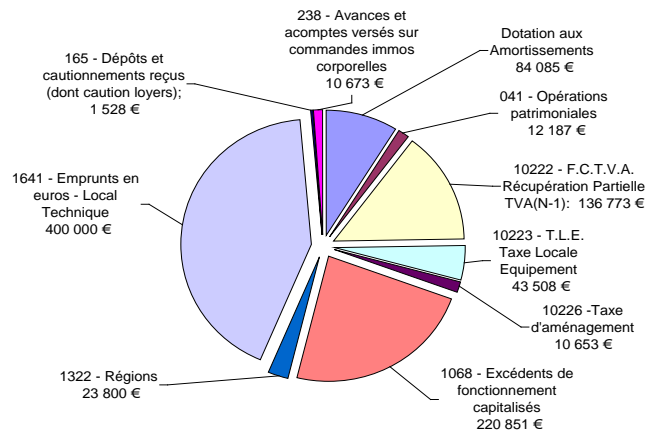
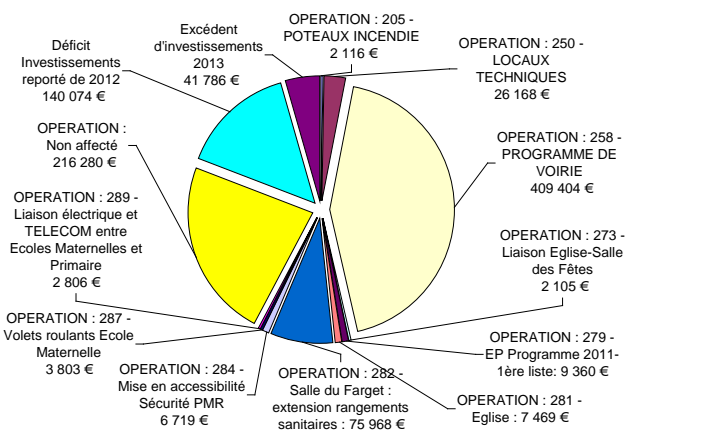
Recettes : 998 264 €



### Budget Investissements 2013

Dépenses : 944 057 €

Recettes : 944 057 €



### Budgets Annexes 2013

Salon de coiffure	Budget Fonctionnement	6 595,16 €	
Epicerie	Budget Fonctionnement	7 149,00 €	Investissements 19 314,54 €
Café Restaurant	Budget Fonctionnement	23 099,85 €	Investissements 19 187,30 €

## CONSEILS MUNICIPAUX DE DÉCEMBRE 2013 A MAI 2014 :

- quelques informations retenues ... (1)



### TRAVAUX :

- L'aménagement de la réserve derrière l'épicerie et les travaux de la salle du Farget sont désormais terminés.
- La réalisation des travaux de modernisation de l'éclairage public a commencé. Ces travaux permettront une réduction des coûts de consommation électrique.

### DIVERS :

- Acquisition d'une **parcelle de terrain située derrière la salle du Farget** au titre de la réserve foncière (parcelle Gilles Mathy). Une parcelle de 3000m<sup>2</sup> attenante est également acquise par la Communauté de Communes (BDSR) en vue de la construction d'un centre de loisirs « en dur ».
- Acquisition pour l'euro symbolique de **70 m<sup>2</sup> de voirie à Soblay** afin de délimiter la voie « sous Coulis » et permettre l'élargissement du chemin rural « des Rochettes » (auprès de Mr et Mme PAGE Raphaël)-
- **Nouveaux rythmes scolaires** : les horaires de l'école sont fixés de la manière suivante à compter de la rentrée 2014 :
  - Lundi, mardi et jeudi : de 8h45 à 12h, et de 13h40 à 15h45,
  - Mercredi : de 8h45 à 11h30
  - Vendredi : de 8h45 à 12h, et de 13h45 à 15h45
- **Subvention allouée à l'Amicale des anciens combattants** dans le but d'aider au financement de la visite d'un camp de concentration par un jeune de la commune à STRUTHOF en Alsace.
- **Demande d'une subvention** auprès du SDIS plafonnée à 537.22 € pour l'acquisition d'une tronçonneuse et de 3 pantalons achetés pour le corps de première intervention des sapeurs-pompiers, soit une aide de 20 % pour la tronçonneuse et 60 % pour les pantalons.
- **Subvention allouée au Collège de Pont d'Ain** pour financer le déplacement d'un élève de St Martin qualifié au championnat de France de Raid des collèges en Loire Atlantique.
- **Location du gîte à une famille de la commune** pendant toute la durée des travaux de leur maison, soit de janvier à mars 2014.
- **Signature d'une convention de portage foncier et financier** auprès de l'Etablissement Public Foncier de l'Ain en vue de l'acquisition future de 2 parcelles situées près du parking de l'école.
- A défaut d'une subvention, **soutien à la diffusion promotionnelle sur le site internet** de la commune du dernier livre pour enfants écrit et illustré par Mesdames GONON et GINISTI.
- Renouvellement de la **contribution volontaire communale au fonds de solidarité** logement à raison de 0.30 € par habitant soutenant ainsi l'accès au logement des personnes défavorisées.
- **Dénomination de 2 voies supplémentaires suite à de nouvelles constructions :**
  - « Chemin du Péroux », à Gravelles le Haut,
  - « Passage des Terres Morand » au village
- Remise des **permis piétons aux élèves des cours moyens.**
- Etablissement d'une **nouvelle liste de membres proposés à la Commission Communale des impôts directs.** Cette liste est composée du maire, ainsi que de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, tous propriétaires sur la commune.
- **Avis défavorable au règlement de la totalité de la participation** au Syndicat Basse Vallée de l'Ain. En effet, la contribution demandée est calculée sur la totalité de la commune, sans tenir compte des différents bassins versants. Par conséquent, seul, un tiers de la participation sera versé.

(1) Les compte-rendus complets sont repris en totalité sur le site internet de la commune »



**L'Association Familiale vous propose toute une palette d'activités** pour que chacun puisse trouver celle(s) qui lui convienne (nt) : **divers cours de gymnastique et de danse, chorale pour adultes et enfants, yoga, anglais, couture, informatique...** Cette liste n'est pas limitative : toute suggestion sera étudiée. **Le step et la gymnastique tonique reprendront à la rentrée avec une nouvelle prof.**

Une rétrospective de l'année écoulée vous sera présentée et les intervenants vous renseigneront lors **de l'Assemblée Générale le 12 septembre à 20h30** à la salle des fêtes.

Comme à l'accoutumée, les cours reprendront la semaine suivante et les deux premières séances seront sans engagement.

Grande nouveauté pour le **cinéma à Saint Martin** : le passage au numérique se fera en septembre avec enfin des films très récents. Une « soirée spéciale numérique » sera programmée et annoncée à la rentrée.

**La bibliothèque vous accueille chaque samedi de 11h à 12h et le mercredi en période scolaire de 14h à 15h** dans un local agréable en plein cœur du village. Les nouveautés et les coups de cœur y sont mis en évidence. Si vous désirez un ouvrage particulier, vous pouvez le commander. Des rencontres périodiques entre lecteurs permettent d'échanger des ouvrages, de faire part de ses impressions et d'écouter des extraits choisis.

Les manifestations prévues à ce jour sont :

- **4 octobre 2014 : galettes au profit de l'Atelier Périscolaire**
- **21 décembre 2014 : fête de Noël**
- **Début 2015 : marathon de gymnastique et soirée jeux en famille**
- **Avant Pâques : marché printanier (artisanat local et gastronomie) et carnaval**
- **Mai 2015 : troc des jardiniers**
- **Juin 2015 : gala de fin d'année**
- **14 juillet : stands jeux et friandises**

Toute l'équipe de l'Association Familiale se veut à l'écoute de tous dans le souci permanent de satisfaire chacun. Autant que possible, il sera tenu compte des remarques, suggestions et souhaits dont vous pourrez faire part à tout moment à un membre du bureau.

Enfin, un grand merci aux nombreux bénévoles qui interviennent selon leur disponibilité et leurs choix dans un esprit ouvert et convivial. Même pour quelques heures par an, les bonnes volontés sont toujours les bienvenues.

Vous trouverez toutes les informations sur nos activités tout au long de l'année sur notre site : [www.af-saintmartindumont.fr](http://www.af-saintmartindumont.fr)

## Organisation des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P) à la rentrée 2014 :

### **les bénévoles seront les bienvenus !!!**

La commune va mettre en œuvre en Septembre 2014, les Temps d'Activités Périscolaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15 h 45 à 16 h 30 pour les écoliers. Les enfants pourront découvrir et s'initier à diverses activités, culturelles, sportives, manuelles et de loisirs. Les personnels communaux, les animatrices du centre de loisirs et des associations sont sollicités pour animer ces temps périscolaires.

Cependant la commune pour élargir le champ des découvertes pour les enfants ne veut pas négliger l'apport, la richesse du bénévolat. Venir parler de son métier, de sa passion, de ses plus beaux voyages, proposer une activité... est enrichissant pour les enfants mais aussi pour celui ou celle qui intervient.

**Les personnes volontaires pour cette démarche pourront ainsi, de 15 h 45 à 16 h 30, un lundi, mardi, jeudi, vendredi, une ou plusieurs fois et à la période de leur choix, en partenariat avec le personnel responsable, intervenir auprès d'un groupe d'une dizaine d'enfants.**

Pour avoir de plus amples précisions, les personnes intéressées peuvent contacter la responsable du Centre de Loisirs « Bulles de Sourires » au 06 24 80 04 17 ou la mairie.

### **RESPECTONS LA COHERENCE DE NOTRE PAYSAGE URBAIN !**

*Nous vous rappelons que la réglementation impose une DECLARATION PREALABLE*

**1/ pour toute modification de façades : couleur et ouverture**

**2/ pour toute construction ou modification de toiture : remplacement des tuiles et châssis de toit.**



Laissez-vous transporter par le Département !

**Ligne 127** 

**Ambérieu en Bugey - Bourg-en-Bresse**

- Des tarifs attractifs
- Des horaires adaptés sur simple réservation la veille avant 12 heures au 04.74.46.19.19
- Service gratuit d'alerte par sms : vous êtes informés en temps réel !



**36€** Paiement mensuel

**2€** le ticket unité

**16€** le carnet 10 trajets

Toute l'actualité sur [www.philibert-transport.fr](http://www.philibert-transport.fr) ou [www.carain.fr](http://www.carain.fr)

**PHILIBERT** TRANSPORT  



## Vive l'été à « Bulles de sourires »



Fêtons la coupe du monde, apprenons à connaître la vie des petits anglais et plongeons nos yeux dans le ciel ! Seras-tu joueur de foot, zinzin de l'espace ou inspecteur gadget ?

**Notre centre de loisirs intercommunal sera ouvert du lundi 7 au vendredi 25 juillet et du 11 août au 1<sup>er</sup> septembre. Les enfants âgés de 4 à 12 ans seront accueillis entre 7 h 30 et 18 h 30** par une équipe qualifiée et dynamique.

Au programme de ces vacances : préparation de jeux pour notre participation à la fête du 14 juillet, découverte de l'Angleterre et de la vie des enfants de Manchester, baignades à Bouvent, Carré d'eau, Chambod, Ambérieu; création de marionnettes, sortie à l'observatoire de la lèbe, jeux, décors, chants et danses, histoires grâce au kamishibai, sans oublier nos grands jeux et enquêtes policières !!!

Dès à présent nous vous invitons à venir nous encourager pour notre spectacle le vendredi 25 juillet à 18h à la salle du Farget. Le programme complet et tous les renseignements sont disponibles sur notre site internet : [www.af-saintmartindumont.fr](http://www.af-saintmartindumont.fr)

*Inscriptions à la journée sur place ( pour plus de sécurité , téléphoner avant) nombre de places limités, n'attendez pas le dernier moment !*

### Atelier périscolaire



Créé il y a plus de vingt ans pour répondre aux besoins de quelques parents, l'atelier périscolaire a accueilli pour cette année scolaire plus de 80 enfants !

Pour tous, nous souhaitons qu'ils vivent un moment de convivialité avant ou après l'école.

Depuis janvier, nous sommes revenus au Farget, profitant de la salle pour faire de la danse ou des jeux collectifs les jours de pluie et du plateau sportif dès que les beaux jours sont revenus. Cette année, nous nous sommes inscrits au concours « graines de l'Ain », pour nous aider à fleurir notre cadre de vie. Le comité des fêtes nous a offert géraniums, pétunias et verveines, le troc des jardiniers nous a permis de planter tomates, framboisiers...

Si à la fin de l'été vous ne savez que faire des graines de vos fleurs...pensez à nos petits jardiniers, ils seront tout heureux de semer. Notre équipe participe à l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires à partir de septembre 2014 et si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à nous contacter (sur place ou par mail : [asso-familiale-st-martin@orange.fr](mailto:asso-familiale-st-martin@orange.fr)).

### **PRENONS DE BONNES RESOLUTIONS ...DU SPORT-LOISIR POUR LES ADULTES QUI VEULENT BOUGER**

**A NOTER** : ouverture de 3 sections de sports (loisir ! et non compétition) à la salle intercommunale de Certines : **BADMINTON – BASKET et VOLLEY BALL** – Début des activités le 8 Septembre – Deux séances de découverte se dérouleront cette semaine là – en attendant que l'Association nous communique ses coordonnées, vous pouvez vous informer auprès d'Agnès REY à la Communauté de Communes BDSR qui fera suivre aux animateurs.([comdecom.bdsr@wanadoo.fr](mailto:comdecom.bdsr@wanadoo.fr))





# SAINT MARTIN DU MONT

## 14 JUILLET 2014

Sur le site de la salle des fêtes

Le comité des fêtes vous propose cette année :

### 17h00 : Défilé avec l'harmonie de la commune

Suivi d'un apéritif offert par le comité

A partir de 18h :

**Groupe de danseuses de la commune**

**Animation par l'Harmonie de Saint Martin du Mont**



**Poulets et galettes à emporter** à partir de 19h

Sur réservation : 04.74.35.52.39

Et à partir de 19h30 :

**Repas / self service**

**Bal champêtre gratuit,**

animé par un DJ

**Feu d'artifice**

## EXPOSITION SUR LA GUERRE 1914 – 1918

Du vendredi 26 septembre 2014 au mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2014, l'Amicale des Anciens Combattants de St Martin du Mont, présentera, à la salle des fêtes, l'importante collection de M. ZAGONEL, avec quelques documents et objets prêtés par les habitants, retraçant ainsi le vécu de la grande guerre de notre village où 70 hommes sont morts pour la France. En même temps, pour fêter les 70 ans de la libération de la commune par les troupes Américaines et les F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur), les faits les plus marquants de la dernière guerre des 1<sup>er</sup> et 2 septembre 1944 seront relatés.

## ÉCOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE

Pascal VIEUDRIN, Président de l'École de musique de BDSR, nous communique l'information suivante :

« Grâce à l'expérience de nos professeurs de musique dans la gestion des groupes, nous avons pu répondre aux demandes formulées par le Contrat Educatif Local l'an passé.

Trois groupes ont été formés avec du matériel prêté par les associations locales. Cette expérience a permis de nous engager dans les TAP (Temps d'Activités Pédagogiques) auprès des 6 communes de BDSR. Un PEDT (Projet Educatif De Territoire) a été signé pour offrir un cadre à cette activité et ainsi apporter notre pierre à cette problématique importante pour les municipalités ».

